



PROGRAMME

Bilan de compétences

(Articles R6313-4 à R6313-8 du code du travail)

Objectifs

- Préparer une reconversion professionnelle
- Evoluer au sein de son entreprise
- Elaborer ou vérifier un projet professionnel

Pré-requis

Aucun pré-requis n'est exigé pour réaliser un bilan de compétences.

Délai d'accès

Le bilan de compétences est réalisé en individuel, en présentiel ou par visio conférence avec le consultant.

Le délai de mise en œuvre : suivant date de signature de la convention, après 11 jours minimum dans le cadre d'un financement CPF.

Compétences visées

Le bilan de compétences vise à devenir « Acteur de sa vie professionnelle », c'est-à-dire, à choisir, à s'orienter, à décider, de sa meilleure orientation sur la base d'une connaissance de soi approfondie, une connaissance de ses compétences, du marché de l'emploi, de la création d'entreprise ou de la VAE.

Bénéficiaires du Bilan de Compétences

Pour tous, que vous soyez salariés, demandeurs d'emploi, indépendants, vous pouvez bénéficier d'un financement pour réaliser votre bilan compétences (CPF, OPCO, France Travail, Entreprise)

Aujourd'hui le CPF permet d'assouplir les démarches de financement, nous vous renseignons sophie.jorandon@gmail.com



Accessibilité pour les personnes en situation de handicap

Si vous êtes en situation de handicap, notre référent se tient à votre disposition en vue de vous informer sur les accès possibles liés à votre situation et vous proposer un aménagement lors de votre accompagnement.

Moyens pédagogiques, Méthode et Déroulement du Bilan de Compétences

Moyens pédagogiques :

Entretiens avec une consultante certifiée , Sophie JORANDON : véritable conduite d'entretien en démarche « miroir », la consultante vous aide à faire émerger tous vos potentiels, motivations, valeurs, envies, en travaillant dans la neutralité la plus totale.

- Tests en conformité avec les bilans de compétences, Test de personnalité DISC et Test AFC Holland basé sur le RIASEC
- Apports d'informations (ressources, emploi, métiers, création d'entreprise, VAE)
- Aide aux investigations
- Réalisation de la synthèse par le consultant

Méthode :

- Alternance d'entretiens avec le consultant en bilan de compétences et travaux personnels à réaliser.
- Accompagnement continu par votre consultant attitré (par mail, par téléphone).
- Travaux personnels avec support réalisé et adressé par la consultante
- Réalisation d'enquêtes métiers par le bénéficiaire



Déroulement du bilan de compétences :

Durée totale du bilan de compétences : 24 heures, réparties sur 3 à 4 mois :

- Entretiens avec le consultant : 20 heures en face à face en présentiel ou en visio
- Test : 1 heure
- Travail personnel : 3 heures

Pour les bilans en distanciel, un tuto d'aide à la connexion sur zoom, sera fourni au préalable

La démarche est progressive et basée sur une méthodologie en 3 phases, respectant le Code de Déontologie des bilans de compétences.

Votre consultant en bilan de compétences

La consultante, Sophie JORANDON est Praticienne en bilans de compétences certifiée, elle justifie d'une expérience significative dans la pratique et suit régulièrement une supervision de sa pratique, elle vous accompagne lors d'entretiens individuels avec des outils de diagnostics adaptés, sur une période de 3 à 16 semaines.

Tarif et demande de devis

Pour toute demande de tarif et de devis sophie.jorandon@gmail.com



Déroulement & Programme Du bilan de compétences dans le cadre du code de déontologie (Articles R6313-4 à R6313-8 du code du travail)

Le bilan de compétences se déroule exclusivement en entretiens individuels, comme le veut le code de déontologie des bilans.

Phase 1 - Entretien préliminaire

Dans un premier temps, nous vous proposons un rendez-vous de prise de contact gratuit et sans engagement, par téléphone, par visio-conférence ou en présentiel dans notre cabinet Site économique des Lacs-320 Rue des Sorbiers -74300 THYEZ

Analyse du contexte et de la demande

- Faire connaissance
- Présentation de la démarche du bilan, les méthodes employées
- Diagnostic de la situation présente
- Cerner la demande et les attentes (situation désirée)
- Définir en commun un plan de route du bilan de compétences
- Définir l'objectif du bilan- le contractualiser

Phase 2 - Investigation individuelle et accompagnement

Étape de rétrospective

Analyse du parcours personnel et professionnel

- Identifier les éléments permettant au bénéficiaire de retrouver le sens de son parcours
- Repérer les fils conducteurs du parcours et les apprentissages réalisés tout au long de la vie

Découverte de Soi

Analyse de la personnalité, des motivations et des centres d'intérêts

- Identifier les traits de personnalité et les motivations DISC
- Clarifier les centres d'intérêts -EXPLORAMA+ AFC Holland RIASEC
- Faire ressortir les valeurs professionnelles et personnelles

Repérage et analyse des compétences

- Analyser ses principales activités en termes de compétences, de connaissances, de personnalité et de facteurs de motivation
- Repérer les compétences en termes de savoirs, savoir-faire et savoir être
- Analyser les compétences repérées (maîtrise, intérêt, exploitation à partir d'exemple tirés de l'expérience)



Étape de prospective

Repérage des pistes d'évolution professionnelle

- Déterminer les pistes possibles à partir des éléments repérés précédemment
- Mener des recherches permettant de recueillir des informations précises sur les pistes identifiés (Fiches ROME- sites internet...) métiers, secteurs d'activités, exigences du marché de l'emploi en termes de compétences, d'aptitudes, de niveau d'études et de formation, débouchés.
- Faire le point sur les recherches effectuées et les informations recueillies
- Choisir et définir le ou les projets professionnels ou les perspectives d'évolution

Phase 3 - Synthèse du Bilan de Compétences

Élaboration et analyse du projet professionnel ou de perspectives d'évolution

- Repérer les éléments de motivation et les compétences pouvant être mis à profit dans ce nouveau projet ou de ces perspectives d'évolution
- Identifier les atouts et les freins

Construction d'un plan d'action

- Préciser les étapes nécessaires à la mise en œuvre du ou des projets : formation ou autres démarches

Restitution du document de synthèse

- Restitution d'un document qui synthétisera l'ensemble des éléments issus du bilan, liés au projet professionnel ou personnel. Ce document est strictement confidentiel, dans le respect du code de déontologie des bilans de compétences.



Moyens permettant de suivre l'exécution de l'action et ses résultats

- Un premier entretien téléphonique (sans engagement) ou en visioconférence ou en présentiel, permet de valider votre demande et de positionner un objectif de bilan, entrant dans le champ de compétences du bilan de compétences (réorientation, évolution professionnelle, vérification de projet)
- Vous validez notre programme et recevez une convocation qui engage le démarrage de votre bilan.
- Vous remplissez une feuille d'émergence tout au long de l'action
- Vous évaluez votre bilan de compétences par écrit à l'issue de celui-ci
- Nous prenons contact avec vous 6 mois après votre bilan pour effectuer un suivi

Cadre législatif

Le bilan de compétences s'inscrit dans un cadre législatif précis :

- Code du travail : article L6313-4
Bilan de compétences
- Code du travail : articles R6313-4 à R6313-8
Bilan de compétences
- Code du travail : articles L6323-1 à L6323-9
Bilan de compétences dans le cadre du CPF (article L6323-6)
- Code du travail : articles D6323-6 à D6323-8
Bilan de compétences dans le cadre du CPF (article D6323-6)

Le bilan se déroule dans le respect absolu de la confidentialité et de votre consentement.

Référente pédagogique, Référente administrative et référente handicap :
Sophie JORANDON, dirigeante d'**EQUILIBRIS CONSULTING 74**, TEL : 06 84 41 45 62,
sophie.jorandon@gmail.com

Réclamations : contacter sophie.jorandon@gmail.com

Difficultés de connexion (Bilan en distanciel), nous contacter au **06 84 41 45 62**
Pour les bilans à distance, un tuto en PDF sur l'utilisation de Zoom sera transmis au préalable

A Nom : Signature (<i>précédée de la mention Bon pour accord</i>)	Le Prénom :
--	------------------------------